

INFO MUTUALITÉ

Fermeture de nos bureaux

///
L'ensemble de nos points de contacts seront exceptionnellement fermés toute la journée ce **mardi 24 mai**. En raison des fêtes de l'Ascension, ils seront également fermés les **jeudi 2** et **vendredi 3 juin**.

Pour toute question concernant la mutualité, vous pouvez téléphoner au numéro gratuit 0800 10 9 8 7 ou surfer sur le site www.mc.be

ÇA SE PASSE

Semaine du diabète à Mouscron



///
Comme chaque année, le service infirmier de la Croix Jaune et Blanche de Mouscron-Comines organise la semaine de sensibilisation au diabète. Celle-ci se déroulera du **6 au 10 juin** dans les locaux de la Mutualité chrétienne, 8 rue Saint-Joseph à Mouscron.



Vous aurez l'occasion de tester gratuitement votre taux de glycémie. Des infirmières spécialisées en diabétologie seront également à votre disposition pour répondre à vos questions et vous renseigner sur les interventions de la mutualité en cas de diabète.

Renseignements : Aide&Soins à Domicile au 056 85 92 92

NOS CENTRES OPTIQUES

Une bonne protection solaire est essentielle !



///
L'exposition prolongée aux dangereux rayons UVA et UVB peut contribuer à l'apparition de maladies oculaires graves comme la cataracte et la dégénérescence maculaire, principales causes de cécité chez les personnes de plus de 60 ans.

Nos forfaits solaires vous assurent une protection à 100% contre les rayons nocifs du soleil !

Pour 65 EUR :
Monture + Verres unifocaux (1)
Ces lunettes vous permettent de voir de loin ou de près.

Pour 155 EUR :
Monture + Verres progressifs (1)
Ces lunettes vous permettent de voir à toutes les distances.



(1) Offre valable en fonction des grilles de fabrication des verres. Des suppléments peuvent être demandés si vos puissances sortent de ces grilles.

>> Nos Centres Optiques :
ATH - 25, rue Haute - 068 55 33 08
MONS - 1, rue des Canoniers - 065 34 24 45
MOUSCRON - 77, rue du Bas Voisinage - 056 56 12 65
TOURNAI - 56, rue Saint-Brice - 069 68 64 94
COMINES - 13, rue de Wervicq - 056 85 32 30

Mutualité chrétienne Hainaut Picardie
Rue Saint-Brice 44, 7500 Tournai
Éditeur responsable : Virginie De Clercq
Fax : 069 21 25 65
E-mail : haiipi@mc.be

Tél. 069 25 62 11

Gros plan sur...

Vivre heureux en maison de repos : ça ne s'improvise pas !



Que ce soit à domicile, en maison de repos, ou ailleurs, nous vieillirons. Nos attentes en termes de qualité de vie sont-elles réalistes ? Quelles sont les expériences qui existent ? Le mardi 7 juin, participez à notre journée d'échanges pour avancer dans votre réflexion...

L'ouvrage "Envie de vie ! Produire de la qualité de vie en maison de repos, ça ne s'improvise pas" sera le fil rouge de notre journée. Il est le résultat d'un travail collectif initié par l'UCP, mouvement social des aînés.

Une dizaine de chapitres très divers (l'arrivée initiale, les animations, le règlement, les repas, l'acceptation des animaux, etc.) fourmillent de constats, réflexions, suggestions formulés par les directions ou le personnel des maisons de repos (infirmiers, ergothérapeutes, kinés, assistants sociaux...), mais aussi par les résidents, les volontaires, les aînés de l'UCP, etc. A chaque lecteur d'y picorer les bonnes idées selon ses sensibilités.

Cette journée est ouverte aux professionnels, bénévoles, familles, ...



sont-ils à l'image de la vie ?

Par Jean-Marie Brooms, président de l'asbl Saint Georges

10h45 : Regards croisés sur la qualité de vie en maison de repos ! Ateliers

12h30 : Pause sandwiches

14h00 : Produire de la qualité de vie, en maison de repos (comme ailleurs) Ça ne s'improvise pas ! Qui produit cette qualité ? Comment la produire ?

Par Anne Jaumotte, sociologue au sein de l'UCP
16h00 : Conclusions

Informations pratiques

Quand ? mardi 7 juin

Où ? Maison de la Culture de Tournai, Avenue des Frères Rimbaut, 2

Participation : 12 EUR (collations comprises)

Inscription obligatoire et renseignements : UCP, mouvement social des aînés : 069 25 62 62 - ucp.tournai@mc.be

Info Mutualité

Indemnités d'incapacité de travail et pécule de vacances : non cumulable !

Vous êtes en incapacité de travail depuis début 2011 ? Vous recevrez donc certainement un pécule de vacances pour l'année 2010 qui vous sera versé par votre employeur. Dans ce cas, les informations qui suivent vous concernent.

Le pécule de vacances et les indemnités dues à une incapacité de travail ne sont pas cumulables. En effet, les jours de vacances qui n'ont pas été pris et qui sont couverts par un pécule de vacances ne sont pas indemnisés.

Le pécule, et donc le nombre de jours de vacances payés par votre employeur, sont calculés sur les prestations professionnelles de 2010.

Début juin, les personnes dont l'incapacité de travail a débuté entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2011 vont recevoir un courrier "attestation de vacances 2011 - exercice 2010", excepté les personnes qui ont un statut "employé".

Que faire avec cette attestation ?

> Si vous avez un statut "ouvrier", l'ONVA (Office National des Vacances Annuelles) nous renseigne, de façon informatique, le nombre de jours de vacances auxquels vous avez droit en 2011. Dès lors, si vous avez pris des jours de vacances pendant votre activité chez votre employeur, il est nécessaire de lui transmettre cette attestation pour que celui-ci la mentionne. Nous pourrions ainsi en établir le solde.

Vous avez la possibilité de choisir trois périodes d'imputation du solde des jours de vacances pendant lesquelles vous ne percevrez pas d'indemnités.

> Si vous êtes chômeur, votre caisse d'allocations de chômage doit compléter cette attestation. Celle-ci indiquera les jours de vacances auxquels vous pouvez pré-

tendre ainsi que les jours déjà pris en 2011.

Dans les deux situations, vous avez la possibilité de choisir trois périodes d'imputation du solde des jours de vacances pendant lesquelles vous ne percevrez pas d'indemnités d'incapacité de travail.

Dans le cas où vous n'êtes plus en incapacité au moment où vous recevez ce courrier, il n'est pas nécessaire de le compléter.

Pour les personnes qui ne sont pas reprises dans les conditions ci-dessus, des courriers seront envoyés ultérieurement.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre conseiller mutualiste ou nous joindre au 069 25 62 11 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h le vendredi.

Gros plan sur



Plaines de jeux en vue à la Mutualité chrétienne

L'été n'est plus très loin. Deux mois de vacances pour les enfants. Soixante-deux jours qui ne sont pas toujours simples à gérer pour les parents. Depuis de nombreuses années, Jeunesse & Santé, le partenaire jeunesse de la Mutualité chrétienne, propose une gamme complète d'activités pendant les vacances d'été, comprenant des plaines et des séjours de vacances.



Ainsi, en 2010, 1700 enfants différenciés ont passé plus de 15.300 journées dans une plaine de vacances organisée aux quatre coins de notre territoire : de Comines à Mons, en passant par Mouscron, Tournai ou Ath. Un succès qui prouve l'utilité de ce service à bon nombre d'entre vous. Nos plaines de vacances sont agréées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) dans le cadre du décret sur les Centres de vacances. L'encadrement y est assuré par des anima-

teurs et responsables, tous formés par Jeunesse & Santé dans le cadre du décret Formation de la Communauté française. Il va de soi que nos équipes d'animation ont pour dessein d'encadrer au mieux vos enfants en leur proposant des activités variées, classiques et originales, adaptées selon l'âge, les envies et les besoins de chacun. Ils leur feront découvrir les joies de la vie en groupe,

tout en se souciant au maximum de leur bien-être individuel. Nous souhaitons donc que vos enfants vivent des journées pleines de rires, de rencontres, de joies et d'émotions... Bien mieux que la télé ou les consoles de jeux...

Nous vous demandons d'être attentifs aux lieux et dates d'ouverture de nos infrastructures car des changements ont lieu cette année. Certaines implantations ont laissé place à d'autres tout en respectant au maximum vos besoins et nos possibilités. Merci pour votre compréhension.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

7780 Comines

Castel St-Henri - Les Aubiers

Avenue des châteaux, 76
Enfants de 3 à 12 ans
Du 4 juillet au 29 juillet
Attention : réservation obligatoire à partir du 6 juin
Renseignements : J&S Mouscron
056 39 15 22

7700 Mouscron Tuquet

La Marlière

Rue de la Marlière, 167
Enfants de 3 à 6 ans
Du 4 juillet au 29 juillet
Attention : réservation obligatoire à partir du 8 juin
Renseignements : J&S Mouscron
056 39 15 22

7700 Mouscron

Château Dubois

Rue de la Paix (Ecole St Henri)
Enfants de 3 à 12 ans
Du 4 juillet au 19 août
Attention : réservation obligatoire à partir du 8 juin
Renseignements : J&S Mouscron
056 39 15 22

7700 Mouscron Tuquet

Attention La Ruche se déplace vers la Plaine Dubois

Rue de la Marlière, 251
Un bus assurera la navette matin et soir
Du 4 juillet au 19 août
Attention : réservation obligatoire à partir du 8 juin
Renseignements : J&S Mouscron
056 39 15 22

7700 Luïngne

Ecole Saint-Charles

Rue curiale, 7 (Ecole secondaire)
Enfants de 3 à 12 ans
Du 4 juillet au 12 août
Attention : réservation obligatoire à partir du 8 juin
Renseignements : J&S Mouscron
056 39 15 22

7500 Tournai

Athénée Campin

Avenue Edmont Wibaut
(Section maternelle et primaire)
Enfants de 3 à 12 ans
Du 4 juillet au 29 juillet
Renseignements : J&S Tournai
069 25 62 67

7500 Ere

Ferme Au Détour du Possible

Rue des Pères, 16
Enfants handicapés de 6 à 21 ans
Du 11 juillet au 22 juillet
Attention : réservation obligatoire
Renseignements : J&S Tournai
069 25 62 67

7830 Silly

Ecole St Joseph

Rue du Marais, 16
Enfants de 3 à 14 ans
Du 4 juillet au 15 juillet
Renseignements : J&S Tournai
069 25 62 67

7800 Ath

Lycée St François

Promenade de la Culture, 1
Enfants de 3 à 12 ans
Du 4 juillet au 12 août
Renseignements : J&S Tournai
069 25 62 67

Enfants moins-valides

L'accueil des enfants moins valides est possible dans certains centres moyen-nant contact et inscription préalable.

Tarifs et Horaires

Prix réduits pour les membres de la Mutualité chrétienne, un avantage de votre cotisation à l'assurance complémentaire sur présentation d'une vignette jaune au nom de l'enfant.

Les prix et les horaires, qui varient d'un centre à l'autre, sont communiqués dans la brochure "Plaine de vacances" disponible auprès de votre conseiller mutualiste ou sur simple demande à la régionale J&S organisatrice.

Inscriptions

Les inscriptions dans les plaines pour lesquelles il n'est pas précisé "réservation obligatoire" se font sur place, le premier jour de fréquentation. Prévoyez quelques minutes pour remplir les différents documents (formulaire d'inscription, fiche médicale).

Attention : Une inscription préalable est obligatoire pour les plaines de la région de "Mouscron-Comines" (priorité aux membres jusqu'au 20 juin), la plaine d'"Ere" et la plaine de "Dour", vu les places limitées.

7012 Jemappes

Patro de Jemappes

Rue Docteur Liénard 24
Enfants de 3 à 14 ans
Plaine en intégration
Du 1 août au 12 août
Renseignements : J&S Mons
065 40 26 54

//NOUVELLE INFRASTRUCTURE//

7000 Mons

Ecole Libre

Chemin de la Procession, 74
Enfants de 3 à 14 ans
Plaine en intégration
Du 4 juillet au 29 juillet
Renseignements : J&S Mons
065 40 26 54

7370 Dour

Ecole Moranfayt

Rue Henri Pochez, 95
Enfants de 3 à 14 ans
Plaine en intégration
Du 1 août au 12 août
Attention : réservation obligatoire car inscription à la semaine
Renseignements : J&S Mons
065 40 26 54

//STAGES SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS//

Renseignements

Une brochure complète sur les plaines de vacances est disponible :

Jeunesse & Santé Mouscron-Comines
Rue St Joseph, 8 - 7700 Mouscron 056 39 15 22 - js.mouscron@mc.be

Jeunesse & Santé Mons-Borinage
Rue des canoniers, 3 - 7000 Mons - 065 40 26 54 - js.mons@mc.be

Jeunesse & Santé Tournai
Rue St Brice, 44 - 7500 Tournai - 069 25 62 67 - js.tournai@mc.be